

Institut luxembourgeois de la normalisation de l'accréditation, de la sécurité et qualité des produits et services

ILNAS-EN 1062-11:2002

Peinture et vernis - Produits de peinture et systèmes de revêtement pour maçonnerie et béton extérieurs -Partie 11: Méthodes de

Paints and varnishes - Coating materials and coating systems for exterior masonry and concrete - Part 11: Methods of conditioning before testing

Beschichtungsstoffe -Beschichtungsstoffe und Beschichtungssysteme für mineralische Untergründe und Beton im Außenbereich

Avant-propos national

Cette Norme Européenne EN 1062-11:2002 a été adoptée comme Norme Luxembourgeoise ILNAS-EN 1062-11:2002.

Toute personne intéressée, membre d'une organisation basée au Luxembourg, peut participer gratuitement à l'élaboration de normes luxembourgeoises (ILNAS), européennes (CEN, CENELEC) et internationales (ISO, IEC) :

- Influencer et participer à la conception de normes
- Anticiper les développements futurs
- Participer aux réunions des comités techniques

https://portail-qualite.public.lu/fr/normes-normalisation/participer-normalisation.html

CETTE PUBLICATION EST PROTÉGÉE PAR LE DROIT D'AUTEUR

Aucun contenu de la présente publication ne peut être reproduit ou utilisé sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit - électronique, mécanique, photocopie ou par d'autres moyens sans autorisation préalable!

NORME EUROPÉENNE ILNAS-EN 1062-11:2002 EN 1062-11

EUROPÄISCHE NORM EUROPEAN STANDARD

Juillet 2002

ICS 87.040

Version Française

Peintures et vernis - Produits de peinture et systèmes de revêtement pour maçonnerie et béton extérieurs - Partie 11: Méthodes de conditionnement avant essais

Beschichtungsstoffe - Beschichtungsstoffe und Beschichtungssysteme für mineralische Untergründe und Beton im Außenbereich - Teil 11: Verfahren zur Konditionierung vor der Prüfung Paints and varnishes - Coating materials and coating systems for exterior masonry and concrete - Part 11: Methods of conditioning before testing

La présente Norme européenne a été adoptée par le CEN le 24 mars 2002.

Les membres du CEN sont tenus de se soumettre au Règlement Intérieur du CEN/CENELEC, qui définit les conditions dans lesquelles doit être attribué, sans modification, le statut de norme nationale à la Norme européenne. Les listes mises à jour et les références bibliographiques relatives à ces normes nationales peuvent être obtenues auprès du Centre de Gestion ou auprès des membres du CEN.

La présente Norme européenne existe en trois versions officielles (allemand, anglais, français). Une version dans une autre langue faite par traduction sous la responsabilité d'un membre du CEN dans sa langue nationale et notifiée au Centre de Gestion, a le même statut que les versions officielles.

Les membres du CEN sont les organismes nationaux de normalisation des pays suivants: Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Islande, Italie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Portugal, République Tchèque, Royaume-Uni, Suède et Suisse.



COMITÉ EUROPÉEN DE NORMALISATION EUROPÄISCHES KOMITEE FÜR NORMUNG EUROPEAN COMMITTEE FOR STANDARDIZATION

Centre de Gestion: rue de Stassart, 36 B-1050 Bruxelles

Avant-propos

Le présent document EN 1062-11:2002 a été élaboré par le Comité Technique CEN/TC 139 "Peintures et vernis", dont le secrétariat est tenu par DIN.

Cette Norme européenne devra recevoir le statut de norme nationale, soit par publication d'un texte identique, soit par entérinement, au plus tard en janvier 2003, et toutes les normes nationales en contradiction devront être retirées au plus tard en janvier 2003.

La présente Norme européenne a été élaborée conjointement par le CEN/TC139 « Peintures et vernis » (Secrétariat : DIN Deutsches Institut für Normung e.V.) et par le CEN/TC104/SC8 « Protection et réparation des structures en béton » (Secrétariat : DIN Deutsches Institut für Normung e.V.) après un travail préparatoire du Groupe de Travail CEN/TC 139/GT 1 « Produits de peinture pour maçonnerie » (Animateur : R. Michel, France) qui a établi un groupe mixte avec le Groupe de Travail CEN/TC 104/SC 8/GT 1 « Protection de surface » (Animateur : Dr. R. Stenner, Allemagne).

L'EN 1062 se compose des parties suivantes, sous le titre général *Peintures et vernis - Produits de peintures et systèmes de revêtements pour maçonnerie et béton extérieurs* :

- Partie 1 : Classification.
- Partie 2 : Détermination et classification du taux de transmission de la vapeur d'eau (perméabilité) 1).
- Partie 3 : Détermination et classification de la perméabilité à l'eau liquide.
- Partie 6 : Détermination de la perméabilité au dioxyde de carbone.
- Partie 7 : Détermination du comportement à la fissuration Méthodes d'essai.
- Partie 11 : Méthodes de conditionnement avant essais.

Selon le Règlement Intérieur du CEN/CENELEC, les instituts de normalisation nationaux des pays suivants sont tenus de mettre cette Norme européenne en application : Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Islande, Italie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Portugal, République Tchèque, Royaume-Uni, Suède et Suisse.

¹⁾ Publié comme EN ISO 7783-2.